

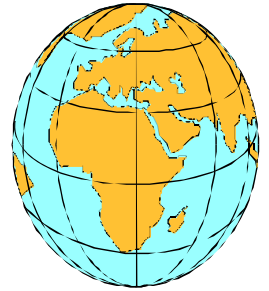


EUROPE

Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

ENG. : Roussel Pascal 0473 97 49 67



info@vivant.org

www.vivanteurope.org

*Pour une Europe sociale,
pour une mondialisation respectueuse
de l'humain et de l'environnement.*

LE VIVANT-EUROPE électronique

N° 18 (juin 2005)

1. LA STRATEGIE DE LISBONNE ET LE MODELE SOCIOECONOMIQUE DE VIVANT

« *Le but de la Stratégie de Lisbonne est de rendre la protection sociale et les autres acquis accessibles au plus grand nombre et donc à ceux qui en sont encore exclus* » indique M Jean-Claude JUNCKER, président du Conseil européen dans un discours prononcé à Luxembourg*

**La participation de la société civile à la stratégie de Lisbonne était le sujet de la conférence organisée les 26 et 27 janvier 1 2005 à Luxembourg par le Comité économique et social européen (CESE).*

Pour certains chefs d'Etats européens, mettre en place cette stratégie indique-t-il, « *donnerait un avantage immédiat aux forces d'opposition qui, si elles deviennent majoritaires, pourraient ensuite s'attribuer même le mérite des effets positifs des réformes, effets qui apparaîtront plus tard.* »

Cette argumentation pensons-nous avec Monsieur JUNCKER **est inacceptable**. Elle relève d'un esprit ultrapoliticien qui favorise le statu-quo au nom d'une éventuelle usurpation par l'opposition des fruits de cette réforme.

Nous sommes loin de la recherche du BIEN COMMUN dans un équilibre entre les trois volets de la Stratégie de Lisbonne que sont **l'économique, le social et l'environnemental**.

« *Il est indéniable* continue M JUNCKER *que L'Europe a un très réel problème de compétitivité.*

Elle occupe cependant la première place dans les domaines sociaux et environnementaux. Ce n'est pas pour autant qu'il faille choisir la compétitivité comme l'unique objectif de la Stratégie de Lisbonne. »

Quant à Odile QUINTIN, *, elle propose la « croissance et d'emploi » comme priorité dans le cadre d'un modèle social européen qui devrait s'adapter à la modernité.

** directeur général de la DG Emploi /Affaires sociales à la Commission.*

A l'écoute de Monsieur Jean-Claude JUNCKER et de Madame Odile QUINTIN, il ressort pour l'Europe

1. **Trop peu** de compétitivité et la tentation de choisir cette dernière au détriment du social et de l'environnemental.
2. La nécessité de **se focaliser** sur la croissance et l'emploi **pour garantir** le modèle social européen

Par définition, le modèle de VIVANT exige **l'équilibre** entre l'économique, le social et l'environnemental.

Mais selon lui, il est vain de vouloir maintenir les trois paramètres de la Stratégie de Lisbonne **sans adapter et moderniser notre système socioéconomique.**

En effet,

Perdre sa compétitivité parce que le travail est **trop cher**, réduire la protection sociale et les services publics **faute de financement alternatif**, c'est hypothéquer l'environnemental qui exige des politiques socioéconomiques bien cadrées en vue du long terme humain et écologique.

Aussi, pour être plus compétitif, relancer l'emploi, les investissements pour la croissance et sauvegarder le financement de la sécurité sociale,

« Il faut arrêter de pénaliser le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations. Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale.

Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits en Europe, par une taxe sur la consommation (TSC) ou TVA sociale, (sans augmentation des prix) plutôt que de rendre hors de prix le coût de l'emploi.

Sauver l'emploi et la sécurité sociale, c'est garantir un développement humain durable au sein d'une Europe sociale respectueuse de l'environnement. »

(Programme de VIVANT- EUROPE)

De la sorte, la Stratégie de Lisbonne pourra se transformer en un processus auquel il faudra ajouter plus tard **le revenu de base inconditionnel pour tous les européens** car ce dernier peut participer au maintien du pouvoir d'achat du citoyen et subsidier l'emploi.

Ainsi, le but de la Stratégie de Lisbonne qui est de rendre la protection sociale et les autres acquis accessibles au plus grand nombre est atteint grâce à une synergie entre l'économique, le social l'environnemental..

LA REDACTION

2. LE PREMIER MINISTRE BELGE FAVORABLE A LA TAXE SUR LA CONSOMMATION

LE SOIR 19 février 2005

Guy Verhofstadt, propose de réformer les systèmes fiscaux européens (...) en diminuant les impôts directs et en augmentant les indirects, comme la TVA ou les accises.

« Les impôts indirects ne pèsent pas directement sur les coûts de production, ne touchent pas les exportations, sont levés indistinctement sur les produits et services importé ou produits ici et sont supportés tant par les actifs que par les inactifs, » a indiqué le Premier ministre dans son analyse.

À ses yeux, un glissement massif des prélèvements directs vers les prélèvements indirects est **la seule voie pour préserver le modèle social européen**, menacé par la concurrence des autres régions du monde, où les coûts de la production sont plus bas.

M. Verhofstadt a présenté cette idée à ses homologues européens dans le cadre d'une contribution plus large sur la réforme de la stratégie de Lisbonne, qui sera discutée **au sommet des 22 et 23 mars prochains. ... »**

(D'après Belga)

3. VIVANT ET LES SERVICES PUBLICS

Les fonctionnaires ou les Services Publics se sont battus par l'intermédiaire des syndicats **pour obtenir des statuts** assurant la garantie du salaire et la continuité du service. C'est dans cette logique que le fonctionnaire est nommé et protégé, que l'enseignant, bien qu'il soit mal payé, a une pension considérée comme un traitement différé.

Ce combat syndical a été mené alors que le nombre de fonctionnaires **ne cessait d'augmenter** (il a doublé ces 50 dernières années) et que le financement de cette administration devenue trop lourde et **de moins en moins efficace** se trouvait en mal de financement par un Etat endetté.

Vu ces difficultés, un plan Copernic a été élaboré pour répondre aux problèmes de trésorerie de management.

Pour ce faire, par exemple, les Services Publics engagent, par le biais de sociétés d'intérim, une main d'œuvre flexible mais qui est parfois dans l'incapacité d'assurer la continuité du service. Le cas de cette infirmière engagée par intérim qui ne peut s'investir auprès des malades est révélateur.

Tout cela au nom de la flexibilité et de l'efficacité. Ce n'est pas comme cela que l'on redresse la qualité d'un outil et son financement.

Ce qui est en cause, pour les travailleurs en grève, c'est bien la stabilité de l'emploi et la pérennité du service public **qui doit absolument rester non-marchand.**

VIVANT comprend le souci pour les travailleurs de sauver leur statut et celui du Service Public mais cela ne doit pas se faire **sur le dos du contribuable**. Ce dernier serait alors pénalisé à cause de négligences et de gonflements artificiels et partisans des effectifs. Il s'agit donc là d'un problème de politique et de gestion.

Pour des raisons qui seraient trop longues à développer ici, on a voulu créer un Service Public tellement « étatique » qu'il s'est **coupé de la réalité économique** au point de se mettre en retard par rapport aux avancées technologiques de gestion et de distribution.

Que de bureaux **mal organisés et équipés** du minimum. Cela n'a rien d'engageant pour le travailleur. Que d'enseignants victimes de la dernière réforme **non accompagnée de subsides adéquats**.

Songons à la dernière tranche des subsides scolaires de 2004 aux écoles confessionnelles qui ne seront pas versés car la Ministre **a oublié de les inscrire dans le budget !!!**

Au niveau des Services publics, **le piston est souvent roi** mais il n'est pas sûr qu'il fasse fonctionner la machine correctement.

Face à cette situation, VIVANT développe un discours alternatif à savoir :

1. Le Service Public est **non-marchand** comme le revenu de base, qui fait partie de la « monnaie non-remboursable », à l'inverse de celle produite par les banques.
2. Le Service Public est « institutionnel » en ce sens qu'il est « **au-dessus** » de la mêlée face aux tergiversations politiques et économiques.
3. Le Service Public **n'est pas un bastion**. Il doit construire sa flexibilité grâce à une ouverture vers le privé. Le nombre de fonctionnaires doit être limité au minimum utile pour permettre à l'institution d'accomplir sa mission avec des moyens modernes, des règlements administratifs et des lois simplifiées visant au bien être de tous.
4. Le fonctionnaire du Service Public doit pouvoir **passer du public au privé** ou plus encore, exercer une activité dans l'un et l'autre en même temps... Cela éviterait aux fonctionnaires de se retrouver « en dehors » de la vie économique.
5. Fort de cette circulation souple entre le public et le privé, **les salaires doivent être équivalents de part et d'autre**.

Ce genre de réforme a l'avantage **de coûter moins cher à l'Etat** et donc au consommateur puisque, dans le modèle VIVANT, il faudra moins de fonctionnaires (administration allégée) et le coût des salaires est à diviser par trois puisque le travail est détaxé.

De la sorte, le statut d'institution non-marchande est sauvegardé et la continuité assurée.

De plus, la flexibilité imposée par le haut (voir le cas des éboueurs) et source d'injustices et de stress sera gérée par le travailleur qui aura la possibilité de faire le choix d'une flexibilité qui lui convient.

Les grèves sectorielles du Service Public sont justifiées dans leur fond (lorsqu'elles témoignent du malaise et de la détresse de certains fonctionnaires) mais VIVANT estime que les

solutions qui seront adoptées ne sont que du « bois de rallonge » n'augurant rien de bon pour l'avenir.

Dès lors, il ne peut que soutenir le travailleur en lui proposant un autre modèle de société où les revendications de continuité statutaire seront mieux garanties.

VIVANT est pour le Service Public, ne fusse que par l'instauration du revenu de base ; il désire un service de qualité pour le citoyen et pour le travailleur qui y consacre une partie ou l'entièreté de sa vie.

Mais VIVANT est contre les prothèses (solutions boiteuses) qui cachent le mal et les baxters qui rendent dépendants.

Il vaut mieux que le Service Public **retrouve sa liberté d'inventer** des solutions nouvelles pour le bien commun et reste **le garant du respect** de tous face à l'instabilité inévitable du marché.

LA REDACTION

4. QUELLE POLITIQUE EUROPEENNE EN MATIERE D'IMMIGRATION

Depuis l'entrée dans l'Union européenne de 10 nouveaux pays, l'immigration illégale devient une question à traiter **de toute urgence**.

Le choix qui consiste à donner un cadre juridique à l'immigration légale (+ droit d'asile) a été arrêté pour lutter efficacement contre l'immigration illégale.

Jusqu'à présent, ce sont malheureusement **les intérêts nationaux** qui ont prévalu sur une harmonisation européenne en la matière

Pourtant, il faudra parvenir à se mettre d'accord

Pour ce faire, il faut développer **un concept d'intégration** qui nécessite pour la personne immigrée:

- l'apprentissage de la langue du pays d'accueil
- l'information des lois, règlements et coutumes
- La mise en place de formations socio-économiques.

Sur le terrain, on constate que la plupart des immigrés **n'ont pas une mentalité de salariés**.

Ils sont dotés d'une belle énergie, capables de prises de décisions et prêts à affronter des choix difficiles.

Certains ont même pris le risque de se noyer ou de mourir déshydratés dans le fond d'un camion.

Leur dynamisme les amène très souvent à vouloir entreprendre et donc devenir indépendant..

Il est dès lors important que les pays européens d'accueil **préservent cet héritage d'esprit d'initiative**.

Or, bien souvent, les nouveaux arrivants **se butent à de multiples réglementations sur le travail et le commerce**, qui les empêchent d'atteindre leurs objectifs et **retardent leur insertion**.

Aussi, pour favoriser cette dernière et donc donner à l'Europe **un supplément de capital socio-économique**, il est nécessaire, comme le prône VIVANT-EUROPE (extrait du Programme ci-dessous *) de **détaxer le travail** et de **taxer la consommation au niveau des produits** (fabriqués par la machine) sans augmentation des prix (Il s'agit simplement d'un transfert de taxes), ce qui supprime la notion de « travail au noir »

De plus, l'instauration d'un revenu de base inconditionnel à toutes personnes en situation régulière est un frein à l'immigration clandestine (le clandestin ne touchera pas ce revenu de base). Ce point a déjà été développé longuement dans d'autres éditions du VIVANT électronique traitant du revenu de base.

Par ces diverses mesures, les immigrés s'inséreront plus facilement dans nos sociétés.

En bref, une telle harmonisation de la fiscalité européenne est **bénéfique** pour tous et relève d'une révolution culturelle dont VIVANT-EUROPE veut se faire le **pionnier**.

Est-il urgent de promouvoir une politique européenne en matière d'immigration ?

Oui, et cette politique doit **ouvrir à l'initiative et libérer le travail** tout en sauvegardant le financement de notre sécurité sociale.

Ainsi, pouvant s'insérer plus facilement, les nouveaux arrivants pourront non seulement trouver des sources de revenus mais s'intégrer avec leur progéniture dans cette espace européen **voué à un multiculturalisme prometteur d'avenir**.

Jean-Paul BRASSEUR

(responsable de VIVANT_EUROPE)

* PROGRAMME :

VIVANT-EUROPE développe une idée simple mais aux conséquences multiples

« Il faut arrêter de pénaliser le travail des citoyens européens par une imposition qui favorise les délocalisations. Les taxes sur le travail tuent l'emploi, vident l'Europe de ses compétences et mettent en péril le financement de notre sécurité sociale. Le financement de la sécurité sociale européenne doit trouver sa source auprès de la vente des produits en Europe, par une taxe sur la consommation (TSC) ou TVA sociale, plutôt que de rendre hors de prix le coût de l'emploi. Sauver l'emploi et la sécurité sociale, c'est garantir un développement humain durable au sein d'une Europe sociale respectueuse de l'environnement. »